



Camp éclairs

⚡ 2010 ⚡

Chers parents,

Voici les quelques feuilles de papier tant attendues par tout le monde !!! Hé oui ! L'année est déjà presque terminée, il est temps pour tout le monde de penser aux vacances et bien sûr au CAMP...

Tout d'abord, nous voulons vous remercier pour toute la confiance que vous nous avez témoignée durant cette année et espérons ne pas vous avoir déçu.

Vous trouverez dans ce digest de camp les différents détails et les différentes formalités à remplir.

ATTENTION, ce digest contient plein de petits détails importants. Nous vous conseillons donc de bien le lire jusqu'au bout...

Avis important !!!

1. Pour les éclaireurs :

Le jour du départ, **l'uniforme doit être impeccable et complet**, avec tous les insignes requis par notre gentille fédération à savoir :

- l'insigne Scout rond blanc
- l'insigne du Centenaire (pour ceux qui y ont participé)
- le totem brodé
- les bandes de patrouille et de totem
- la promesse
- l'insigne éclaireur
- **et évidemment le foulard.**

Sans ça, vous ne pourrez pas participer à ce camp !!!!!

2. Pour les CP et SP uniquement :

N'oubliez pas qu'il faut encore préparer vos malles. Nous vous proposerons une date pour les faire ensemble si vous préférez. Donc, à vous de nous dire si oui ou non vous voulez le faire aux locaux tous ensemble.

3. La caisse de patrouille :

N'oubliez pas de tenir à l'œil votre caisse de patrouille. Comme chaque année, certains mangeront des queues de radis pendant que d'autres vivront dans le grand luxe... Tous les membres de la patrouille ont droit au même régime, c'est-à-dire que nous ne tolérerons pas que ce soit l'argent de maman et papa qui vous permette de passer un agréable hike. C'est avec l'argent gagné pendant l'année que l'on profite de son hike !!!

Les formalités du camp

1. L'endroit :

Nous partons cette année à Cornimont, dans la commune de Bièvre.

2. L'aller :

Pour l'aller, les parents des CP, SP et aînés sont invités à les conduire à l'endroit de camp **le vendredi 16 juillet**. Vous pouvez arriver à partir de 15h.

Quant au reste de la troupe, il faudra également que vous veniez les conduire à l'endroit **le samedi 17 juillet**, également à 15h.

Dans les deux cas, nous vous offrirons bien évidemment un verre de bienvenue à votre arrivée (il y aura du coca pour les bobs...).

3. Le retour :

Le retour s'effectuera en train. On verra bien où la S.N.C.B. nous ramènera...

(À moins qu'on revienne à pied s'ils sont en grève).

Il faudra venir rechercher vos bambins à la gare de Tubize aux alentours de 17h, heure locale **le samedi 31 juillet**.

4. Le prix :

Le prix du camp s'élève à **145€** par éclaireur. Cette somme est à verser au plus tard pour le 1er juillet 2010 sur le compte éclaireur en y inscrivant bien le nom et prénom de l'enfant.

No de compte : 001-5335484-75

5. Petit conseil :

Certaines mutuelles remboursent une partie (voir même la totalité) du prix du camp à condition de leur fournir une attestation de participation. Ces formulaires seront à votre disposition auprès du responsable de section à la rentrée.

6. Le courrier

Si vous le désirez, vous pourrez leur écrire quelques lignes pendant le camp. Voici donc l'adresse où vous pouvez leur faire parvenir le courrier :

« les Gourmes »

Rue Champs du Tu, 35

« nom » « prénom » scout de Tubize

6833 Ucimont

Divers.

1. La fiche médicale :

Il est indispensable que vous la remplissiez attentivement. Elle nous permettra de prendre les éventuelles dispositions nécessaires ou particulières concernant votre enfant.

Veillez à ce que votre enfant soit vacciné contre le tétanos et qu'il soit en ordre de rappels.

N'oubliez pas de joindre 4 vignettes de mutuelle et **la carte SIS.**

2. La préparation du sac :

Nous vous faisons confiance concernant la préparation de votre sac. Nous vous faisons quand même un petit rappel des choses qui doivent ou non s'y trouver.

- x Un matelas pneumatique (sans fuite)
- x Un sac de couchage
- x Une couverture chaude pour les veillées
- x Un plus petit sac
- x De quoi dormir (un pyjama, votre nounours, ...)
- x Des essuie-mains et des gants de toilette (marqués car rien ne ressemble plus à un gant de toilette qu'un autre gant de toilette).
- x Un maillot
- x Une trousse de toilette comprenant tout le nécessaire pour votre hygiène corporelle et buccale (ne pas oublier le déo).
- x Médicaments personnels et crème solaire
- x De quoi éventuellement écrire à vos parents
- x Shorts et pantalons en suffisance
- x Des T-shirts (une dizaine)
- x **Une paire de chaussettes par jour** (plus quelques-unes de rechange)
- x **Un slip par jour**
- x Deux bons gros pulls

- x Un sac à linge sale (en tissu pour éviter l'humidité)
- x Une ou plusieurs paires de chaussures de marche
- x Une paire de chaussures relax
- x Une paire de chaussures pour aller dans l'eau
- x Bottes
- x Essuies-de vaisselle
- x Canif ou Opinel (pas l'imitation du couteau de Rambo)
- x Casquette ou un bob
- x Lampe de poche

3. Ce qui est déconseillé :

Appareil photo, objets de valeur, ... En effet, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration de ceux-ci.

4. Ce qui est interdit :

Pétards, armes, cigarettes et alcool, GSM, lecteurs MP3, DVD, CD... qui seront automatiquement confisqués (et revendus pour nos besoins personnels).

Un seul GSM sera autorisé par patrouille et sera confié aux animateurs au début du camp.

5. L'argent de poche :

Il n'est pas nécessaire d'avoir trop d'argent de poche, vu l'isolement de la prairie et le manque sérieux de magasins alentour (l'argent ne se mange malheureusement pas).

Nous estimons que 15€ sont largement suffisant.

6. Les visites au camp :

Nous le rappelons chaque année. Il est strictement interdit aux parents de venir voir leur enfant pendant le camp. N'est-ce pas pour en être débarrassé que vous nous les envoyez chaque année avec tant de confiance pour 15 jours ?

Soyez compréhensifs, ils sont là pour passer 15 jours ensemble. Ce serait dommage que l'on vienne bouleverser le calme relatif (ou le relatif calme si vous préférez) de ces tendres enfants.

Nous insistons vraiment sur ce point et espérons que vous saurez nous comprendre...

Récapitulatif

Documents importants à remplir :

- Fiche médicale + vignettes de mutuelle + **carte SIS**
- Autorisation parentale de participation au camp
- Décharge en cas d'accident ou d'opération chirurgicale urgente

Ces documents se trouvent à la fin du digest et sont à renvoyer complétés et signés avant le 1er juillet 2010 chez :

Fontaine marie

Bld Georges Deryck, 20
1480 tubize

Si un doute subsiste néanmoins dans votre mémoire, sachez que les animateurs de votre enfant se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Voici les coordonnées des animateurs si vous avez des questions :

L'animateur responsable

FONTAINE Marie (RENARDEAU) - Responsable de la Troupe
Bld Georges Deryck, 20
- 0479/23.40.16 - starting_block@hotmail.com

Les animateurs

BOON Valérie (PIROLLE)
Avenue des Alouettes, 3 à 1480 Clabecq
02/355.93.96 - 0475/53.86.05 - b_valerie@hotmail.com

SPIRONELLO Quentin (CHAMOIS)
Rue du Sart, 13 à 1460 Ittre
067/64.80.71 - 0476/25.08.54 - spiro_46@hotmail.com

VANDENBERGEN Pierre (SOURIS)
Rue des Frères Taymans, 193 à 1480 Tubize
02/390.96.52 - 0479/43.56.93 - mordrak001@hotmail.com

ANCIAUX Mathieu (OUISTITI)
Rue Belle Vue, 28 à 1480 Tubize
02/355.54.27 - 0496/69.62.88 - maty6190@hotmail.com

WÉRION Fanny (BASSARIS)
Place des Grés du Lou, 11 à 1480 Oisquercq
02/355.72.52 - 0484/97.78.10 -